

ON CONTINUE...

avec l'UFR des industries chimiques CGT

l'édito

HOLD-UP SUR NOTRE SANTÉ

Depuis des années la CGT dénonce la marchandisation de la santé, et tout particulièrement, l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées dans les instituts lucratifs.

Cette soif du profit a généré des monstres à travers des grands groupes comme Orpéa ou Korian (qui ne sont pas les seuls), machines à cash au bénéfice de quelques-uns, au détriment des résidents et de leur famille. Ainsi, en pleine pandémie, Orpéa a vu son bénéfice net augmenter de 40 % au premier trimestre 2021 pour un chiffre d'affaire de plus de 2 milliards, soit + 8 %. Ces groupes ont bénéficié de largesses du gouvernement et des territoires. Y a-t-il eu négligence ou complicité ? A-t-il été question de rétrocommission ? Il y a de quoi s'interroger...

La priorité donnée aux versements des dividendes en faveur des actionnaires, plonge le personnel de ces établissements dans des situations inextricables, ne leur permettant pas de faire leur travail correctement. Les principaux actionnaires sont les « fonds flottants », les autres sont des assurances et le groupe Malakoff Médéric pour Korian et Peugeot pour Orpéa.

Il est incompréhensible que le Groupe Malakoff Médéric soit dans le capital de Korian, alors qu'il gère nos retraites complémentaires par délégation (Agirc et Arrco) et, est non seulement présent dans les complémentaires santé, mais également adhérent à la Mutualité française.

Le livre « Les fossoyeurs » écrit par un journaliste indépendant, Victor Castanet, est une enquête méthodique et documentée qui illustre parfaitement les conséquences du marché dit de « l'or gris ».

La maltraitance, les privations de nourriture, de soin, sont une réalité organisée par les directions de ces entreprises (uniquement intéressées par les gains), et couvertes par les gouvernements successifs.

Au-delà des Ehpad, ce sont les structures de santé qui sont touchées avec l'appauvrissement de l'Hôpital Public, et la multiplication des établissements privés (hôpitaux privés, laboratoires, cliniques, maisons de repos, maisons médicales et autres).

La santé n'est plus qu'une marchandise offerte par les gouvernements au secteur privé. Partout, même au sein de l'hôpital public, les coûts de santé augmentent, avec des restes à charge de plus en plus élevés : généralisation des tarifs supérieurs au tarif conventionné

pouvant aller de quelques dizaines d'euros pour une consultation, à plusieurs milliers pour une intervention chirurgicale.

Il est urgent que la santé soit un bien commun, accessible à tous, quels que soient leurs moyens.

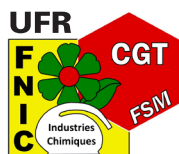
Le 100 % Sécurité sociale (financé par le salaire socialisé) comme nous le proposons à la CGT est la seule solution. ■

FAIRE PLACE NETTE POUR REPREDRE LA DESTRUCTION DE L'HÔPITAL PUBLIC



Sommaire

Une : l'édito • l'action p.2 • l'information, l'international p.3 • l'agenda, l'orga-le point, coup de gueule p.4



On CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération nationale des Industries chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

l'action

APRÈS LE 27 JANVIER, D'AUTRES LUTTES À VENIR

Le 27 janvier dernier ont eu lieu 170 manifestations dans toute la France, où 150 000 personnes se sont mobilisées avec comme mot d'ordre, la défense des salaires et de l'emploi.

Si cette manifestation a eu le soutien d'un grand nombre de salariés grévistes et non-grévistes, il est indispensable, compte tenu des enjeux, de hausser le curseur. Il est en effet urgent de donner une suite à cette bataille dans des délais raisonnables.

Tous les jours dans le pays, les travailleurs organisent des mouvements de grève, notamment dans les transports (bus, RATP, Air France), les AESH (les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap), les hôpitaux, Hutchinson et dans grand nombre d'entreprises sur les mêmes thèmes : salaire et emploi.

Le terreau existe donc pour organiser et donner une ampleur nécessaire à la lutte, en coordonnant ces revendications : non pas en y allant en ordre dispersé mais en unissant nos forces, ce qui est incontournable pour aller vers la victoire.

La Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes du 8 mars, puis la prévision d'une nouvelle mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle unitaire le 17 mars prochain, ainsi que la journée interprofessionnelle organisée par plusieurs fédérations et Unions Départementales le 31 mars, doivent donc faire « monter la pression ».

Il est essentiel, dans l'esprit cher à notre Fédération, que pour ces journées d'action, la solidarité globale et intergénérationnelle s'exerce : actifs, retraités, privés d'emploi, pensionnés, tous nous devons unir nos forces face à un pouvoir méprisant, valet zélé du capitalisme qui ne fait que prospérer sur notre force de travail.



Manifestation parisienne du 27 janvier 2022

Pour les revendications spécifiques des retraités, décision a été prise de plusieurs rassemblements régionaux le 24 mars portant sur le pouvoir d'achat, la santé et les services publics. Nous y serons présents même si nous regrettons une fois encore que cet appel ne soit pas relayé par la confédération dans un cadre de syndicalisme intergénérationnel. Quant à nous, UFR-FNIC, nous appelons l'ensemble des actifs à nous rejoindre et nous soutenir dans cette manifestation. Les lieux dans les régions seront :

Nous devons unir nos forces face à un pouvoir méprisant, valet zélé du capitalisme qui ne fait que prospérer sur notre force de travail.

Auvergne Rhône-Alpes :	Lyon, Clermont-Ferrand, Aurillac,
Bourgogne-Franche Comté :	Dijon,
Bretagne :	Carhaix ou Pontivy, Redon ou proximité,
Centre Val de Loire :	Tours, Orléans,
Grand-Est :	Nancy, Colmar, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières,
Hauts de France :	Lille,
Normandie :	Cherbourg ou St Lo, Caen, Rouen,
Nouvelle Aquitaine :	Bordeaux, Niort, Limoges,
Occitanie :	Toulouse, Montpellier,
PACA :	Marseille,
Pays de Loire :	Angers, Nantes, Saint-Nazaire,
Région parisienne :	Paris.

l'information

AUGMENTATION DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES (ALIMENTATION) ET DE L'ÉNERGIE : GROS IMPACT SUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Avec le retour de la hausse des prix ces derniers mois, le débat sur la préservation du pouvoir d'achat refait surface.

Le gouvernement répond par des mesures ponctuelles (chèque inflation, chèque énergie, remboursement kilométrique) à la poussée récente de l'inflation due aux prix du carburant et de l'énergie. Ces hausses posent un problème global aux ménages qui étaient déjà à bout de ressources en fin de mois.

Que la baguette prenne 10 centimes n'est pas grave pour un ménage aisé, mais pour ceux qui ont des difficultés à boucler leur budget, ça l'est beaucoup plus.

Cette année, tout le monde le constate et le subit, et c'est confirmé par les chiffres de l'Insee : sur le prix de

l'énergie, c'est 18,6 % d'augmentation en 2021 : il affecte aussi le prix de l'essence (+20 à 30 cts/l), du fioul (+ 80 €/1 000 l), du gaz (+ 28 %) et de l'électricité (+ 4 %). L'énergie est ainsi responsable pour moitié de la hausse générale des prix observée à la fin décembre 2021.

Les rares revalorisations salariales n'ont aucunement compensé cette inflation. Quant aux pensions, l'aumône attribuée de 1,1 % sur la seule retraite de base (Sécu) révèle le mépris de cet Etat à l'égard de sa population, notamment les retraités.

La préservation d'un pouvoir d'achat correct passera nécessairement par une hausse des revenus et non pas par l'attribution de chèques énergie ou

inflation qui ne sont qu'un pansement sur une jambe de bois. Ces mesures ne permettent pas de répondre à la mécanique inflationniste, elle-même, qui est créée par le marché. En d'autres termes, cette politique libérale n'aura toujours pour effet que d'appauvrir les plus précaires d'entre nous, et c'est pourquoi nous devons nous débarrasser de notre ennemi : le capitalisme. ■



l'international

ÉMEUTES AU CANADA SUITE AUX RESTRICTIONS SOUS PRÉTEXTE DE COVID

Al'heure où nous écrivons ces lignes, cela fait deux semaines que plusieurs centaines de camions – surnommés "Le convoi de la liberté" – tiennent un blocus dans la capitale Canadienne d'Ottawa.

Partie du mouvement de camionneurs opposés à l'obligation vaccinale pour passer la frontière avec les Etats-Unis, la contestation s'est étendue à des revendications plus larges, contre toutes les mesures sanitaires et globalement contre le gouvernement de Justin Trudeau.

Dans un pays où les mesures sanitaires sont dans la plupart des provinces plus restrictives qu'ailleurs, le mouvement a reçu un soutien populaire plus large qu'anticipé par les autorités. Un tiers des Canadiens soutient le mouvement et 44 % des personnes vaccinées comprennent « la cause et les frustrations véhiculées par les protestataires ».

Depuis le début du mouvement, plusieurs provinces canadiennes du centre ont pourtant annoncé l'abandon du passeport vaccinal et du masque.

Ce mouvement fait des émules un peu partout, notamment en France, où, au-delà des revendications anti-passeport vaccinal, les manifestants réclament la fin de l'état d'urgence, la réintégration des soignants suspendus, des compensations pour celles et ceux qui auraient perdu leur emploi pour avoir refusé le vaccin ainsi que l'abrogation de la Loi « sécurité globale ». ■

l'orga – le point...

L'agenda

PROCHAIN CONSEIL NATIONAL : 8 MARS

MOBILISATION (Appel Confédéral) : 8 MARS (Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes)

APPEL À LA GRÈVE ET MANIFESTATIONS : 17 MARS

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FNIC-CGT : DU 21 AU 24 MARS

MOBILISATION RETRAITÉS : 24 MARS à l'appel de l'UCR-CGT

APPEL À LA GRÈVE ET MANIFESTATIONS : 31 MARS

FNI AU 10 FEVRIER 2022

Le graphique est très clair : le compte n'y est vraiment pas. Aucune nouvelle cotisation rentrée depuis le mois dernier pour ce qui concerne 2020. Pour ce qui concerne 2021, il manque 554 FNI. Pour info, l'année dernière à la même date, nous avions près de 150 FNI de plus enregistrés.

IL VA FALLOIR SÉRIEUSEMENT RELEVER NOS MANCHES ET INTERVENIR AUPRÈS DE NOS SECTIONS ET MULTIPRO POUR RATTRAPER CET ÉNORME RETARD !



l'orga – le point...

VACCIN POUR LES MOINS DE 5 ANS AUX ÉTATS-UNIS

Face à la pandémie de Covid-19, les Laboratoires Pfizer/BioNTech et Moderna travaillent depuis le printemps dernier sur des formulations de leurs vaccins pour une utilisation dès l'âge de 6 mois. Cependant la FDA (l'Agence Américaine des Médicaments) vient de décider de repousser l'échéance de cette vaccination systématique. Elle souhaite attendre des données sur l'efficacité d'une troisième dose pour le groupe d'âge le plus jeune. Pfizer a déclaré dans un communiqué qu'il attendait les données pour début avril. Ces deux labos devront donc attendre encore un peu pour davantage augmenter leurs profits... ■

